

Le manoir de Fontaineper en Ploërdut, 5 siècles d'histoire Par Hubert ALLANNIC

18.11.2018

Hubert Allanic est Membre de la Société Polymathique du Morbihan

*Propos résumé par Jean-Paul ELUDUT,
Vice-Président et membre des Experts - Kastell Kozh*

Hubert Allanic est le petit-fils de Mme et Mr Robic qui sont cultivateurs et, depuis 1936, propriétaires de ce qu'on appelle à l'époque « la ferme de Fontaineper » dans le bourg de Ploërdut.

Lorsque sa fille et son beau-fils décident de s'y installer et de restaurer les bâtiments, Hubert Allanic, lui, se lance dans la recherche de son histoire.

C'est en lisant l'ouvrage de L. Galles « Les Arrière-fiefs de la Seigneurie de Guéméné » qu'il apprend, à sa grande surprise, que « la ferme de Fontaineper » de ses grands-parents est en fait une maison noble.

Aux archives départementales, le personnel le guide et lui ouvre l'accès notamment aux aveux, une sorte de titres de propriété, et aux procédures judiciaires. Quand il commence ces recherches, il ignore qu'elles vont durer 7 ans !

Le manoir est construit **en 1521** par Guillaume Le Vestle, propriétaire d'une autre maison noble, le manoir de Guermelin, à l'ouest du bourg. Le blason des Le Vestle est « de sable au huchet, accompagné de trois étoiles, le tout d'argent ».



Blason de la famille Le Vestle

Cette construction nouvelle est alors nommée « le Manoir de Ploërdut » et son propriétaire « Le Seigneur de Ploërdut ».

Sa petite-fille Françoise Le Vestle épouse Perceval Guiller et le manoir de Ploërdut devient le manoir de Fontaineper.

Le blason des Guiller est « d'or à la salamandre de sable vomissant des flammes de gueules ». La sœur de Françoise, Marie Le Vestle, épouse Jehan Sébastien et fonde le manoir de **Fontainegal en 1569** au bourg de Ploërdut.

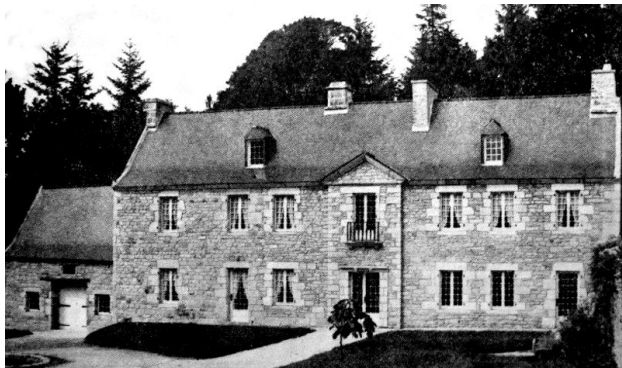


Blason de la famille Guiller

Un aveu sur parchemin daté de 1633 nous apprend qu'Abel Guiller est propriétaire des manoirs de Guermelin, de Fontaineper et d'une maison au bourg de Ploërdut nommée Ty de Beaucours. De 1683 à 1687, le manoir va être l'objet d'une procédure judiciaire qui va opposer les Guiller et les Cunffio, seigneurs de Pallévar, en Ploërdut. En 1690 et 1717, deux autres procédures judiciaires vont cette fois déchirer la famille Guiller. La première oppose un neveu et son oncle et la seconde deux fils, Pierre-Louis et Gilles Guiller, et leur mère Jeanne de Lerne.

Ces démarches permettent à Hubert Allanic de faire la connaissance de nombreux personnages liés à la famille Guiller, dont « Laurens Le Moyne

Sieur de Talhouët mari et procureur de droit de Françoise Guiller » (la sœur de Pierre-Louis et de Gilles) qui habitaient le manoir de Barac'h, en Ploërdut. Laurens Le Moyne est acteur dans l'affaire de Pontcallec et sera décapité à Nantes en 1720.



Manoir de Barach' en Ploërdut

Hubert Allanic s'est attaché à la figure de Françoise Guiller : il a pu lire des lettres où elle raconte au confesseur de son mari que c'est elle qui a convaincu Laurens Le Moyne de se rendre et qu'elle se considère comme la principale responsable de sa mort. Elle finira sa vie au couvent des Ursulines de Vannes. Les deux frères de Françoise, propriétaires de Fontaineper, qui s'étaient enfuis car ils étaient eux aussi mêlés à la conjuration, finirent par être amnistiés en 1721. Ils vont être cependant longtemps absents et c'est leur mère, Jeanne de Lerne, qui va gérer le domaine de Fontaineper, domaine dont elle n'est pourtant plus propriétaire suite au procès de 1717. C'est peut-être ce qui explique qu'en 1744 un « procès d'indigences et de réparations » montre que le manoir de Fontaineper est presque à l'état de ruine. La même année, le manoir de Guermelin est loué en tant qu'exploitation agricole. En 1750, une partie des bâtiments et des terres de Fontaineper est louée à son tour à un cultivateur. En 1767, un cousin éloigné, Jean-Baptiste de Lauzanne, hérite de la totalité des biens de Françoise Guiller. Il continuera à louer Fontaineper à des cultivateurs.

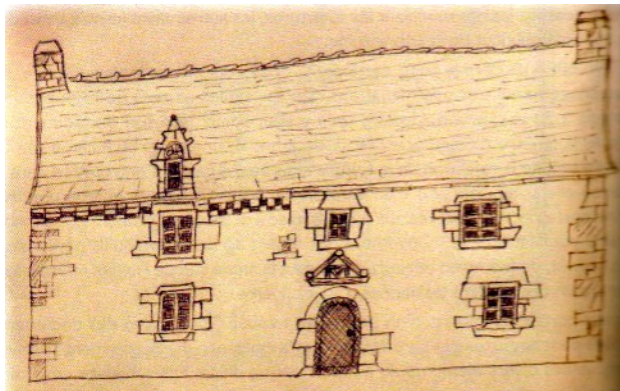
Hubert Allanic signale l'année **1750** comme une **date charnière** dans l'histoire de Fontaineper : c'est en effet cette année-là que le manoir devient une exploitation agricole. Il le restera jusqu'en 2011. Le manoir de Fontaineper aura été la propriété des Guiller et de leurs successeurs pendant 4 siècles, jusqu'en 1904, date de la vente à Mme et Mr Quééré de Guernevelien.

Leur fille vendra à son tour en 1936 aux grands-parents d'Hubert Allanic.

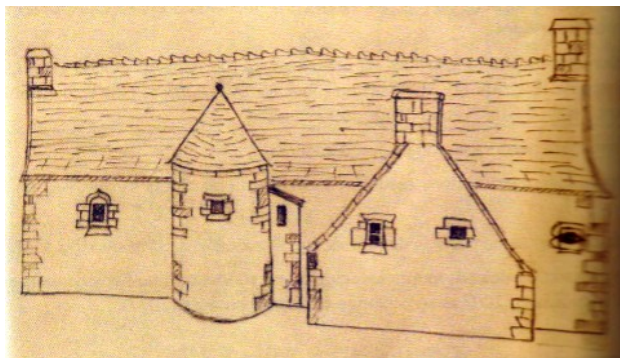
C'est en 2011 que ce dernier et sa fille, suite à divers actes d'achat et de vente, sont propriétaires de l'ensemble constitué par le manoir, l'environnement proche de 5200 m² et un peu plus de 9 ha de terres agricoles.

En 2007, le gendre d'Hubert Allanic, Rémi Hamani, commence la rénovation des bâtiments qui est toujours en cours aujourd'hui.

Evolutions architecturales du Manoir



Façade sud XVI-XVIIe siècles



Façade nord XVI-XVIIe siècles



Le manoir de Fontaineper, aujourd'hui